

Sainte-Irène

Journal municipal Février-Mars 2024 vol. 273



Voir à l'intérieur



Suivez l'actualité en ligne !

<https://www.sainteirene.com/>

<https://www.facebook.com/Municipalite-Sainte-Irene>



Sujets

Sommaire

Mot du Maire

Résultat d'élection

Avis public de l'élection

Permis de construction

Avis public

Journée municipale à Valdi

Camp de jour pêche

Offre d'emploi motineur(trice)

Festirène

Cosmoss vous informe

Mini-beach party

Journée de la femme

La Fabrique

Comité liturgie

Chasse à l'As

Recette

Coloriage

Mot vert du mois

Calendrier et info

Bonne Fête

Le 17 février à Gaétane Lacombe

Le 20 février à Xavier Delisle

Le 21 février à Jean-Yves Lacombe

Le 21 février à Diane Voyer

Le 22 février à Nathalie Desrosiers

Le 5 mars à Béatrice Ouellet

Le 11 mars à Mégane Roy



Note de rédaction

Le journal sortira à tous les 15 de chaque mois.

Le prochain journal sortira **le vendredi le 15 mars**. À noter que vous êtes invités à soumettre vos annonces ou articles gratuitement **avant le lundi 11 mars.**

Pour nous joindre :

Par téléphone : Nicole Parent ou Nancy Lizotte au 418-629-3746

Cell. : 418-330-0377 Par courriel : journal.steirene@hotmail.com





Mot du Maire

Chères citoyennes, chers citoyens de Sainte-Îrène,

Alors que nous clôturons une année riche en réalisations, je tiens à partager avec vous, non seulement notre fierté commune pour le chemin parcouru mais aussi l'enthousiasme qui nous anime à l'aube de nouvelles perspectives.

Bilan 2023

L'année 2023 a été marquée par d'importantes avancées dans l'amélioration de nos infrastructures routières. La finalisation des travaux du 5e et 6e rang ainsi que le remplacement du platelage des ponts assurent une mobilité plus sûre et plus fluide pour chacun d'entre nous.

Nous avons également célébré le 90e anniversaire de Sainte-Îrène, un moment historique qui a uni notre communauté autour de festivités mémorables. Ces événements ont ravivé notre sentiment d'appartenance et renforcé les liens qui nous unissent.

L'année a aussi vu la création du comité de loisirs, une étape cruciale pour enrichir notre offre culturelle et sportive. Grâce à l'implication de bénévoles dévoués, nous pouvons désormais envisager un éventail d'activités diversifiées répondant aux attentes de tous les âges.

Budget 2024

Concernant notre budget pour l'année 2024, nous avons pris la décision d'augmenter le budget d'entretien de nos routes locales, garantissant ainsi leur pérennité. Par ailleurs, nous maintenons le taux de taxe foncière, conscient de l'importance de préserver l'équilibre financier de nos citoyens.

Projets et nouveautés 2024

L'année à venir s'annonce tout aussi prometteuse avec la mise en œuvre de projets significatifs tels que les travaux d'aqueduc et d'égouts dans le secteur Val d'Îrène. Ces améliorations sont essentielles pour les utilisateurs de ces services.

L'adoption du plan de développement, issu de notre consultation en juin dernier, ouvrira la voie à une vision renouvelée et ambitieuse pour notre communauté. Nous nous engageons à développer notre municipalité tout en préservant les valeurs qui nous sont chères.

Enfin, l'offre d'un camp de jour et la nouvelle programmation d'activités de loisirs promettent de dynamiser notre vie communautaire, offrant à chacun l'occasion de s'épanouir et de se rencontrer.

Conclusion

Devant ces perspectives enthousiasmantes, je souhaite exprimer ma gratitude pour votre confiance et votre engagement. Ensemble, nous avons accompli de grandes choses et il nous reste encore de nombreux défis à relever. Je suis convaincu que, forts de notre solidarité et de notre détermination, nous continuerons à faire de Sainte-Îrène un lieu où le vent tourne à nos espérances.

Je vous remercie de votre attention et vous assure de mon dévouement le plus sincère pour le bien-être et l'avenir de notre communauté.

Bien à vous,

Sébastien

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité	Date du scrutin
Sainte-Irène	2024 03 03
	Année Mois Jour

Après avoir pris connaissance des résultats complets de l'élection,

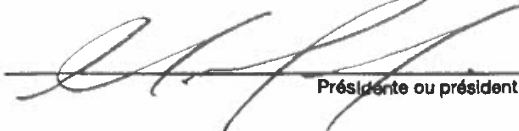
Marie-France Lévesque
Prénom Nom

présidente ou président d'élection, annonce, par cet **AVIS PUBLIC**, que les personnes suivantes ont été proclamées élues aux postes mentionnés ci-dessous.

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			
Conseiller(-ère)	Poste 2		Nicholas Kaven Jean
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			

SIGNATURE

Donné à Sainte-Irène Municipalité le 2024-02-05
Année Mois Jour


Présidente ou président d'élection

PERMIS DE CONSTRUCTION OU DE TRANSFORMATION



Vous prévoyez construire une nouvelle résidence, un chalet? Vous prévoyez remplacer votre balcon, ajouter une galerie à votre résidence vous faire une terrasse, installer une thermopompe? Le permis de construction ou de transformation est pour vous.

Faire une demande de permis de construction ou de transformation représente une démarche dont le temps de traitement peut varier de quelques minutes à quelques semaines, tout dépendant de la nature des travaux et de leur complexité.

Des formulaires de demande de permis sont disponibles au bureau municipal.

Ceux-ci indiquent tous les documents nécessaires à la présentation de votre projet et peuvent accélérer, dans certain cas, le traitement de votre demande. Renseignez-vous.

L'octroi d'un permis de construction correspond à des objectifs précis, dont celui de pouvoir contrôler la nature des travaux sur le territoire, afin qu'on ne construise pas n'importe quoi, n'importe où.

De cette façon, les résidents sont assurés de bénéficier d'un milieu bâti plus uniforme et plus sécuritaire. Par exemple, en sachant qu'il doit obtenir un permis, votre voisin y pensera peut-être à deux fois avant d'agrandir sa résidence jusqu'à votre ligne de terrain en utilisant des matériaux non conformes.



Effectuer des travaux de construction ou de transformation sans permis de la municipalité occasionne des problèmes aux contrevenants et l'inspecteur responsable de la municipalité peut faire cesser les travaux.

Un message de votre municipalité

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-IRÈNE
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE
RÔLE TRIENNAL 2024-2025-2026
1^{er} EXERCICE FINANCIER (2024)

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par la soussignée, Marie-France Lévesque directrice générale de la susdite municipalité, en conformité avec les exigences de l'article 74.1 de la *Loi sur la fiscalité municipale*, QUE :

1. Le rôle d'évaluation de la municipalité, tel que préparé par le service d'évaluation de la MRC de La Matapédia sous la responsabilité de Monsieur Sylvain Méthot, é.a., dûment nommé par ladite MRC conformément à l'article 70 et suivants de la Loi sur la fiscalité municipale, est en vigueur le 1^{er} janvier 2024.
2. Toute personne peut consulter, durant les heures d'ouverture des bureaux municipaux, ledit rôle.
3. Toute plainte concernant ce rôle, au motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû y apporter en vertu de l'article 174 de la Loi sur la fiscalité municipale, doit être déposée au cours de l'exercice pendant lequel survient l'événement justifiant la modification ou du suivant.
4. Tout contribuable désireux de déposer une plainte à l'encontre de ce dit rôle doit le faire avant le 1^{er} mai 2024 au moyen de la formule prescrite, sous peine de rejet, de la manière suivante :

Modalité de la procédure de révision :

Tout recours devant le Tribunal administratif du Québec (TAQ) doit être précédé d'une demande de révision.

- a) Toute demande de révision doit être déposée auprès de l'organisme municipal responsable de l'évaluation (MRC) sur le formulaire prescrit par règlement ministériel. Ledit formulaire est disponible au bureau municipal.
- b) Toute demande doit être déposée avant le 1^{er} mai 2024.
- c) Toute demande doit être accompagnée de la somme d'argent déterminée par la MRC.

Donné ce 13 du mois de novembre deux mille vingt-trois (2023).

La directrice générale



RÉSIDENTS DE SAINTE-IRÈNE...

JOURNÉES MUNICIPALES

À VAL D'IRÈNE !

GRATUITES

GRATUITES

GRATUITES



16 MARS 2024

23 MARS 2024

**UNE PREUVE DE
RÉSIDENCE EST REQUISE !**



Journées municipales Parc Régional de Val-D'irène



Les journées municipales auront lieu les samedis 16 et 23 mars 2023
Lors de cette journée, les résidents de Ste-Idène pourront profiter d'un accès gratuit aux sports de glisse et à la glissade.

Nouveau : Cette année vous pouvez profiter deux fois de la gratuité!

- ❖ Une preuve de résidence sera exigée
- ❖ Pour louer votre équipement, vous devez remplir le formulaire à l'adresse suivante:
<https://valdi.ski/services/location-equipement.html> et l'envoyer par courriel.
À boutique@valdi.ski ou appeler au 418-629-3450 poste 1065.
- ❖ Pour les enfants de moins de 13 ans, une preuve d'adresse est requise ou la carte d'hôpital où figure le nom des parents pour effectuer la corrélation.
- ❖ La billetterie de la station est ouverte à partir de 8h00.

Amuser vous bien !

Disponible à Val-Brillant

Dans le cadre du
TOURNOI DE PÊCHE
DU LAC MATAPÉDIA

Camp de jour

Du lundi 4 au jeudi 7 mars 2024

Pour les jeunes de 6 à 12 ans.

Formulaire d'inscription et tous les détails disponibles sur le site Internet de l'événement.

www.campingvalbrillant.com/tournoi-de-peche

**À LA CÉDRIÈRE
DE VAL-BRILLANT**

Présenté par

ÉLECTRO MARIO INC.

TU AIMERAIS TRAVAILLER DANS UN CAMP DE JOUR ?

JUSQU'À 7
SEMAINES !

TEMP PLEIN
OU PARTIEL !



ANIMER DES
ACTIVITÉS...

SPORTIVES ?

CRÉATIVES ?

ÉDUCATIVES ?

QUAND ?

DU 25 JUIN AU 9 AOUT



POUR POSTULER :

LOISIRSVBSI@MRCMATAPEDIA.QUEBEC

POUR PLUS D'INFORMATIONS:

418-742-3212 #1633





UNE PRÉSENTATION DU NOUVEAU
COMITÉ DES LOISIRS DE SAINTE-IRÈNE

LA SAISON DES MOTONEIGISTES EST ARRIVÉE !

CHANSONNIERS, DANSE EN LIGNE ET +
Tout ça à La Coopérative du Villageois
\$ Contribution Volontaire \$

ANIMATION ET DANSE EN LIGNE AVEC

Guylaine Gagné



16
Février
2024

CHANSONNIER

Tom Gagnon



26
Janvier
2024

CHANSONNIER

Mathieu Lavoie



26
Avril
2024

CHANSONNIER

Maxime Fortin



22
Mars
2024

2 ROUTE DE L'ÉGLISE, STE-IRÈNE

20H30

UNE GRACIEUSE TÉ DE :



On bouge l'hiver!

Voici un répertoire pour la saison hivernale, présentant les différents sentiers de ski de fond et de raquettes ainsi que les patinoires de notre belle région. Les 18 municipalités sont représentées dans le document.

Les partenaires souhaitent que ce soit facilitant pour les gens de se rendre dans une municipalité avoisinante pour découvrir un nouvel endroit pour profiter de l'hiver.

Rendez-vous sur le site internet de COSMOSS Matapédia



Vous informez

des initiatives pour les 0-30 ans

HIVER 2024

POUR LEUR FUTUR,

PERSÉVÉRER

SE CONJUGUE

TOUJOURS

AU PRÉSENT.

DU 12 AU 16 FÉVRIER 2024



#JPS2024

NOS GESTES, UN+ POUR LEUR RÉUSSITE!



Sortie spéciale FAMILLES du mois!

Février : Laser Tag à Amqui

Mars : Activité spéciale de Pâques (à confirmer)

Avril : Cabane à sucre et glissade à Saint-Tharcisius

Gratuit! Détails sur l'événement Facebook!





Moments d'échange pour les futurs parents et les parents d'enfants de 0 à 5 ans

À la Maison des familles • Dès 9h30 • Gratuit • 

- Jeudi 8 février : Le développement du langage
- Jeudi 22 février : Des trucs financiers au niveau familial
- Jeudi 7 mars : L'ostéopathie et les bébés
- Jeudi 21 mars : La base sécuritaire du portage
- Jeudi 4 avril : Les écrans et nos habitudes de vie
- Vendredi 19 avril : L'anxiété chez les parents



Découvrez les capsules des Espaces Familles :



Pour ne rien manquer?

Suivez-nous sur facebook **COSMOSS Matapédia**

Vous avez une question?

Messenger de notre page facebook

Du vendredi 1^{er} mars au dimanche 10 mars 2024

Semaine de Relâche en famille!

BINGO, concours, programmation, etc.

Détails à venir sur le site COSMOSS!

Aussi, découvrez ce que les municipalités et organismes proposent comme activités diverses! À surveiller : la journée initiation et découverte 6 à 17 ans le mardi 5 mars! C'est le moment d'essayer de nouveaux loisirs (quilles, ski de fond, danse, etc.) et c'est gratuit!



Invitation à tous les jeunes
de 5 à 12 ans de la Vallée!

MINI-BEACH PARTY

VENDREDI 1 MARS
 18H30 À 21H00
 SALLE COMMUNAUTAIRE AMQUI

ENTRÉE
5\$

Les
GRANDS amis
de la Vallée

MUSIQUE – JEU GONFLABLE – MAQUILLAGES – TATOUAGES

Le 8 mars

Prenons notre place comme femme.
Célébrons, c'est l'occasion de réfléchir
sur notre situation personnelle.



Des questions nous viennent sur notre sens de la dignité, sur le besoin d'être respectée dans différents domaines de notre vie, sur ce qui fait de nous un être capable de contribuer à l'avancement d'une cause juste et sur ce que signifie pour nous cette question : Qu'est-ce?

Ce ne sont pas là des questions théoriques, mais des interrogations qui donnent un sens à notre vie, non seulement aujourd'hui mais toute l'année.

Belle journée à toutes les femmes!

Marcelle L.

Paroisse Sainte-Irène

Célébration de février et mars 2024 :

Mercredi 14 février : Mercredi des cendres :

Messe à Amqui à 19 heures.

Samedi 17 février 2024 : Messe à 19 heures :

Noëlla Potvin : Son époux Roland.

Parents défunts : Laurence St-Laurent.

Samedi 16 mars 2024 : Messe à 19 heures :

Parents défunts : Raynald St-Laurent.

Parents défunts : Gilberte et Benoît Thériault.

N.B. : Nous aurons une messe le dimanche de Pâques à 09h00.

Luminaires :

17 février : Jules Gendron.

24 février : Gaétane Lacombe et Mario Fournier.

02 mars : Hélène et Nelson.

09 mars : Raynald St-Laurent.

16 mars : Jules Gendron.

Bureau :

S. V. P. Appelez **au bureau : 418-629-2815** (mardi de 9h à 11h), avant de vous déplacer, pour vous assurer que la secrétaire soit présente. Merci !

Denise Dubé, secrétaire pour le Conseil de Fabrique.

COMMUNAUTÉ CHRÉTIENNE DE SAINTE-IRÈNE

INFORMATIONS

LA LITURGIE: L'ART DE CÉLÉBRER

Dans sa lettre sur la liturgie, le pape François s'attache d'abord à faire saisir le sens de ce que nous célébrons lors de l'eucharistie. Sa pensée se résume ainsi: Pendant la célébration, le mystère pascal est rendu présent afin que les baptisés, par leur participation, puissent en faire l'expérience dans leur propre vie.

Pour bien célébrer, il faut des règles précises. On les retrouve dans les livres liturgiques. Le but de ces normes est de créer l'unité dans l'Église. Partout, on célèbre le sacrifice du Christ en 4 grandes parties. Premièrement, le rite d'entrée, avec sa démarche pénitentielle qui ouvre sur le chant du Gloria. Ensuite, vient la liturgie de la Parole, avec les lectures tirées de l'Ancien et du Nouveau Testament, qui se prolonge dans l'homélie, la profession de foi et la prière universelle. Puis, c'est la liturgie eucharistique, avec la longue prière et la communion. Enfin, on passe au rite d'envoi qui comprend la bénédiction finale.

Les gestes et les paroles qui accompagnent ces différentes étapes rejoignent des expériences de notre propre vie: demander pardon, dire merci, implorer de l'aide.

Célébrer est un art. La technique ne suffit pas. IL faut quelque chose de plus qui provoque en nous un émerveillement. Cela peut venir de la beauté des paroles, des gestes, des objets, du chant, de la musique. Chaque célébration doit faire sentir que derrière les rites, il y a une inspiration, un souffle intérieur, qui anime les personnes. Cette inspiration qui vient de l'Esprit Saint rend possible la rencontre avec le Seigneur, grâce aux rites et à la communauté rassemblée.

HORAIRE

SAMEDI 17 FÉVRIER: 1^{er} DIMANCHE DU CARÊME

Célébration eucharistique

SAMEDI 16 MARS: 5^e DIMANCHE DU CARÊME

Célébration eucharistique avec célébration communautaire de la Réconciliation Collecte pour Développement et Paix

Pendant ce Carême, Seigneur Jésus, apprends-nous à scruter les signes des temps à la lumière de l'Évangile. Que ta Parole nous transforme de l'intérieur.

Renée Madore, responsable du volet Liturgie et Vie communautaire

CHASSE À L'AS

DÉBUT DE LA VENTE :
19 janvier 2024

PREMIER TIRAGE :
25 janvier 2024

LA SAISON des CARREAUX

**BILLETS
EN VENTE:**

- Salle du conseil municipal
(sous-sol bureau municipal)

Mardi de 16 h à 19 h
Vendredi 11 h à 13 h

- Centre multifonctionnel
Jeudi de 17 h à 19 h

**18 ans
et +**

**TIRAGE À LOT
PROGRESSIF**

**5\$
BILLET**

**TIRAGE AU CENTRE MULTIFONCTIONNEL DE LAC-AU-SAUMON
CHAQUE JEUDIS À 20 h JUSQU'À LA SORTIE DE L'AS DE CARREAUX**

Au profit de la SLD de Lac-au-Saumon

Le poisson au chocolat pour les gourmands

Ingrédients

- 2 abaisses de 200 g chacune de pâtes feuilletées du commerce, décongelées, froides
- 1 oeuf, battu
- Chocolat Nutella ou autre



Préparation

1. Étaler la première pâte feuilletée sur une plaque allant au four.
2. Découper une forme de poisson, retirer l'excédent de pâte.
3. Recouvrir la surface de pâte à tartiner au chocolat.
4. Découper la deuxième pâte feuilletée de la même forme de poisson et la disposer sur la première pâte recouverte de chocolat.
5. Découper des bandes de pâte de chaque côté de l'arrête centrale d'environ 1 cm 1,5 cm. Torsader chaque bande.
6. Préchauffer le four à 210°C
7. Badigeonner la surface du poisson avec l'oeuf battu et enfourner pour 15-20 minutes environ, jusqu'à ce que le poisson soit bien doré.
8. Laisser tiédir avant de déguster.

Smoothie aux fruits pour la famille

INGRÉDIENTS

- 2 tasse de fruits congelés (bleuets, fraises, framboises, mûres)
- 1 tasse jus d'orange
- 1 tasse lait 3,25%
- 1 tasse yogourt nature, 2%

PRÉPARATION

- Mettre tous les ingrédients dans le mélangeur.
- Réduire en purée liquide et servir.





Le Mot **vert** du mois – « Plastiques Agricoles : Où on en est ? » - Février 2024

Bonjour à toutes et tous,

Chaque année dans La Matapédia et La Mitis, les exploitations agricoles utilisent environ 330 tonnes de pellicules de plastique d'enrubannage, soit le plastique blanc servant à faire les balles rondes dans les champs. Les grosses guimauves! La résine utilisée pour ce plastique est du polyéthylène basse densité (PHBD), soit le #4. Jusqu'à récemment, la consigne pour les agriculteurs était d'en disposer au bac bleu afin qu'il soit recyclé, une consigne respectée en très grande majorité.

En juin 2023, le gouvernement du Québec a lancé une nouvelle *Responsabilité Élargie du Producteur* (RÉP) couvrant l'ensemble des plastiques agricoles (enrubannage, filets, sacs d'engrais, contenants, etc.). À l'instar des produits électroniques, les plastiques agricoles ont désormais un écofrais à l'achat servant à financer un système de récupération et de recyclage en fin de vie. AgriRÉCUP est l'organisme responsable de ce système.

La réglementation et le plan d'AgriRÉCUP visent la récupération par points de dépôt. Ainsi en 2024, plusieurs points de dépôt verront le jour dans différentes municipalités du Québec afin que les agriculteurs puissent rapporter leurs plastiques agricoles. À noter qu'à partir de janvier 2025, **il sera interdit aux agriculteurs de disposer de leurs plastiques agricoles dans le bac bleu**, donc les points de dépôt seront l'option à privilégier!

Nous ne connaissons pas encore combien il y aura de points de dépôt et où ils seront dans La Matapédia et La Mitis. Nous gardons un bon contact avec AgriRécup afin de s'assurer que l'élément clé, la proximité avec les exploitations agricoles, soit pris en compte.

À noter que ce dossier est travaillé depuis 2017 dans La Matapédia et La Mitis, notamment avec le Centre de tri de Mont-Joli, et qu'un comité à l'échelle du Bas-Saint-Laurent travaille sur ce dossier depuis 2020. Les gestionnaires municipaux, l'UPA, les centres de tri, la MAPAQ, etc. sont tous impliqués. Plusieurs études ont eu lieu afin de trouver la meilleure solution pour atteindre l'objectif commun : s'assurer que ces plastiques n'encombrent pas nos lieux d'enfouissement.

Au fil des rencontres et discussions, il a été mentionné plusieurs fois que la collecte des plastiques d'enrubannage faciliterait l'atteinte de cet objectif. La principale problématique demeure les coûts élevés de la mise en place d'une telle collecte, principalement parce qu'il y a peu de fermes sur un très grand territoire à desservir. Nous continuons de discuter avec les acteurs concernés

À la prochaine!

Vincent Dufour, directeur général



Régie intermunicipale de traitement
DES MATIÈRES RÉSIDUELLES
MRC de La Matapédia et de La Mitis

Site web : www.ecoregie.ca

Courriel : matresi@matapedia.quebec

Tél : 418 629-2053, poste 1138

Facebook : @RITMRMatapediaMitis

Courriel : matresi@mitis.qc.ca

Tél. : 418 775-8445, poste 1138

CALENDRIER D'ACTIVITÉS COMMUNAUTAIRES

11 FÉVRIER AU 16 MARS



Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
11 février	12	13	14	15	16 Festirène au Villageois 	17 Messe 19h
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29 	1 mars	2
3	4 Séance du conseil municipal	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16 Messe 19h Journée de glisse gratuite à Val d'Irène

Semaine de relâche

Cueillette ordures Cueillette recyclage
 Cueillette bac brun Val D'Irène
 Souper spaghetti à 6,50\$ au Villageois
 Souper pizza à 6,75\$ au Villageois

➤ Horaire du bureau municipal

Lundi au jeudi de 9h à 12h et 13h à 16h

Vendredi fermé

En tout temps par téléphone et courriel.

➤ **Bureau de la fabrique** ouvert tous les mardis de 9h00 à 11h00. Téléphonnez au bureau, **avant de vous déplacer** **418-629-2815.**



➤ Horaire du bureau de poste

Lundi et mercredi : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi : 9h00 à 12h00

Pour nous rejoindre : 418-629-2421

➤ Écosite d'Amqui

ouvert du mardi au samedi de 9h à 17h



- Pour toute **demande de permis**, téléphonez l'inspecteur **Jocelyn Couturier** directement à la MRC de la Matapédia au 418-629-2053 poste 1135.
- **Le coordinateur en loisirs et culture**, Gino Bouchard au 418-330-3714.
- **La conseillère en développement**, Jessie Proulx, 418-629-2053 poste 1023.